

# Amundi Label ISR Credit USD UCITS ETF ACC

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2026

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

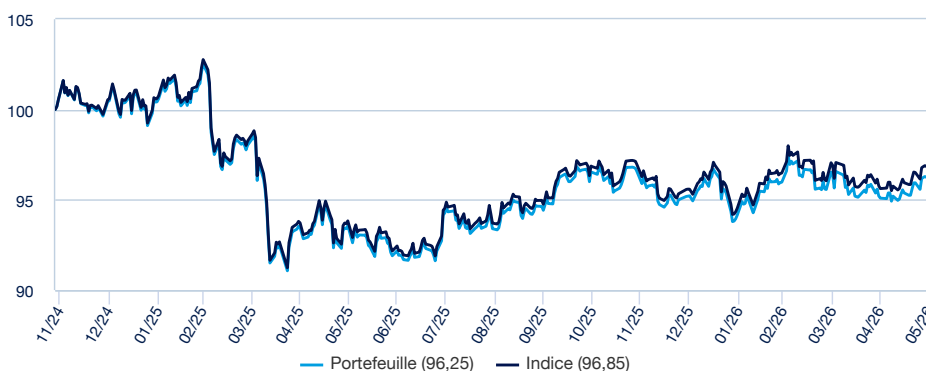
Valeur Liquidative (VL) : **9,62 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**  
 Code ISIN : **FR001400SDQ1**  
 Actif géré : **23,64 ( millions EUR )**  
 Devise de référence du compartiment : **EUR**  
 Devise de référence de la classe : **EUR**  
 Indice de référence :  
**100% BLOOMBERG US CORPORATE INVESTMENT GRADE**

## Objectif d'investissement

Amundi Label ISR Credit USD UCITS ETF a pour objectif d'obtenir une exposition aux obligations à taux fixe, de qualité « investment grade », libellées en dollar américain et émises par des entreprises, tout en améliorant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de sélection et d'analyse des titres du portefeuille par rapport à l'indice Bloomberg US Corporate Bond (« l'Indicateur de Référence »). Ce fonds est géré activement. Pour plus d'information, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds ou au DIC.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	-	-	-	27/11/2024
<b>Portefeuille</b>	1,08%	1,22%	0,29%	2,86%	-	-	-	-3,75%
<b>Indice</b>	1,32%	1,28%	0,38%	3,21%	-	-	-	-3,15%
<b>Ecart</b>	-0,24%	-0,07%	-0,09%	-0,35%	-	-	-	-0,60%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	-5,25%	-	-	-	-
<b>Indice</b>	-4,98%	-	-	-	-
<b>Ecart</b>	-0,27%	-	-	-	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Le label « Indice » mentionné dans les pages suivantes correspond à l'indicateur de référence mentionné dans le prospectus ou DIC du fonds

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
<b>Volatilité du portefeuille</b>	5,65%	-	8,81%
<b>Volatilité de l'indice</b>	5,64%	-	8,88%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,15%	-	0,18%
<b>Ratio de sharpe</b>	0,16	-	-0,58

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

## OBLIGATAIRE ■

## Rencontrez l'équipe

**Stéphanie Pless**

Responsable Gestion Indicielle Obligataire

**Anne-Marie Mussard**

Gérant de portefeuille principal

## Commentaire de gestion

Malgré une volatilité macroéconomique accrue, le crédit IG euro est resté remarquablement résilient tout au long du mois de mai, les spreads évoluant dans une fourchette exceptionnellement étroite et terminant le mois proche de leurs plus bas de janvier. La principale source de volatilité est restée le conflit au Moyen-Orient et les espoirs fluctuants d'un cessez-le-feu ou d'un accord diplomatique plus large, ce qui a entraîné de fortes variations des prix du pétrole ainsi que des mouvements intermittents de l'appétit pour le risque.

En Europe, le contexte macroéconomique est resté contrasté. L'inflation demeure sous surveillance étroite, la pression sur l'IPC ayant augmenté plus tôt dans le mois sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, tandis que la faiblesse des enquêtes PMI, notamment en France, pointait vers un ralentissement de l'activité. Même si les signaux PMI indiquent une activité en quasi-stagnation, la BCE reste en bonne voie pour relever ses taux en juin. Les obligations souveraines ont été volatiles au cours du mois, mais se sont à nouveau améliorées en fin de mois à mesure que le sentiment de marché se redressait et que le rendement du Bund à 10 ans baissait. Dans l'ensemble, les marchés sont restés bien davantage concentrés sur la géopolitique et le pétrole que sur le flux quotidien des données macroéconomiques.

Aux États-Unis, l'IPC a progressé à 3,8 % en avril, accentuant la pression sur les Treasuries et sur les décisions de taux de la Fed, même si les gros titres concernant le Moyen-Orient continuaient de dominer le sentiment de marché. Du côté des entreprises, la saison des résultats a continué de surprendre favorablement, contribuant à maintenir un contexte constructif pour les marchés risqués dans leur ensemble. Le marché est également resté attentif au risque qu'une hausse des prix du pétrole se transmette à l'inflation par la suite, mais durant la majeure partie du mois de mai, la combinaison de solides résultats et de données de croissance résilientes a soutenu les marchés du crédit.

Sur le plan obligataire, les fondamentaux et le marché primaire sont restés très solides. Mai a enregistré des volumes d'émission record, ou proches d'un record, sur l'ensemble du marché, les estimations faisant état d'une offre mensuelle d'environ 119 Md€, légèrement en deçà du record mensuel historique. Parallèlement, les primes d'émission se sont élargies pour revenir autour de 11 pb et les ratios de couverture des carnets d'ordres ont reculé vers leurs plus bas sur deux ans, à 2,7x, bien que la demande soit restée clairement robuste. Les financières ont continué de constituer une source de portage importante, les AT1 CoCos bancaires et les hybrides corporates se distinguant, tandis que les segments à bêta plus élevé, comme les obligations notées double B, ont également suscité l'intérêt.

Dans ce contexte, le marché Euro Corporate IG a affiché une performance totale de 0,94 % sur le mois. Les spreads Euro IG se sont resserrés, terminant la période à 78 pb (-2 pb), tandis que le rendement du Bund allemand à 10 ans a également baissé de 10 pb pour s'établir à 2,94 % sur la même période. Les financières ont légèrement surperformé les non-financières au cours du mois. Les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de 0,61 % sur le mois, les hybrides ont progressé de 0,90 %, et les obligations high yield ont gagné 1,03 % sur la même période.

OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**  
Exposition : **International**

Nombre de valeurs du portefeuille : **387**

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

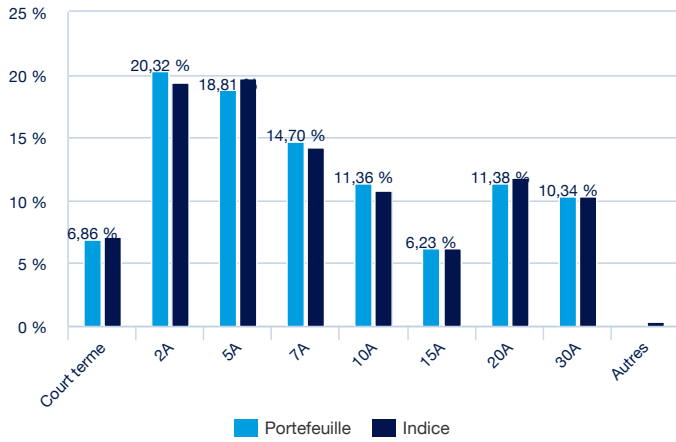
	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux <sup>1</sup>	6,67	6,58
Note moyenne <sup>2</sup>	BBB+	BBB+
Taux de rendement	5,15%	5,14%

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

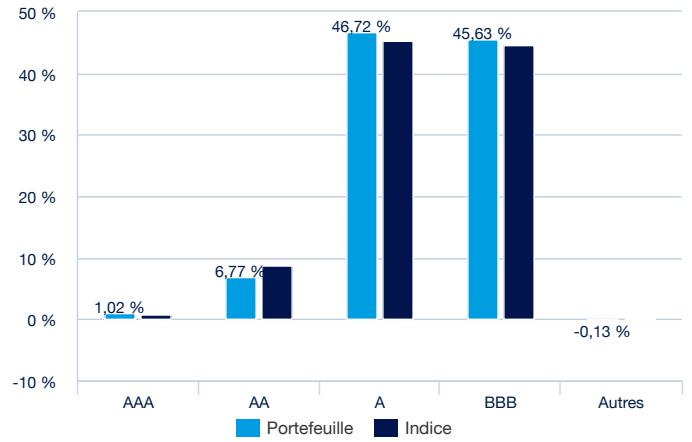
<sup>2</sup> Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

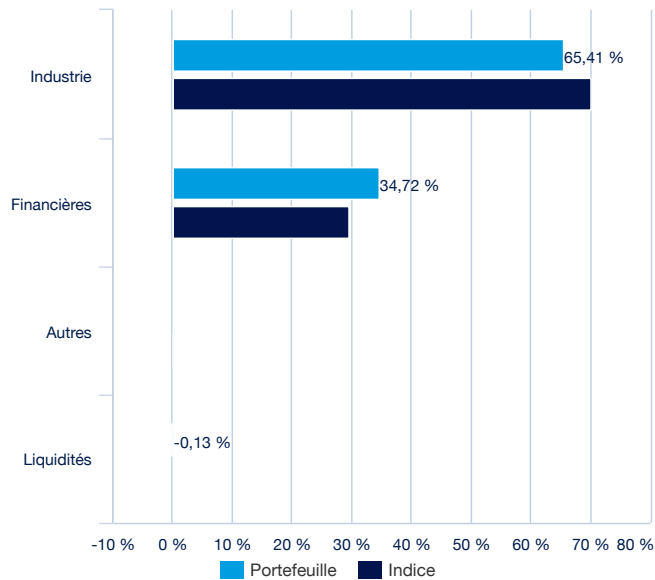
Par maturité (source : Amundi)



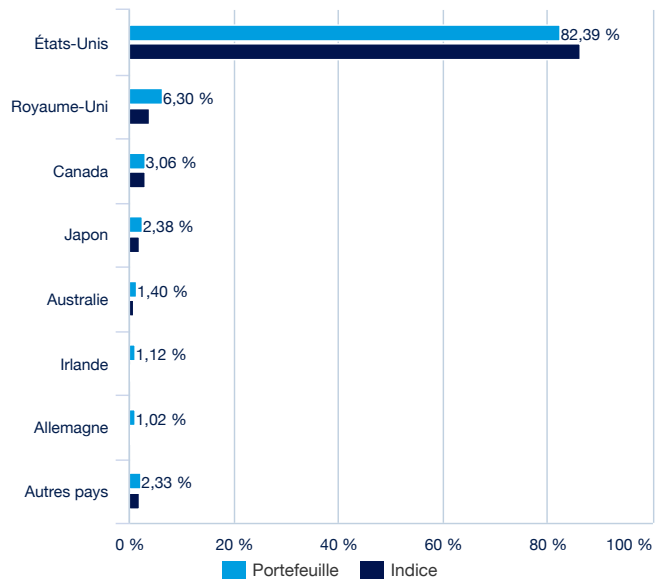
Par notation (source : Amundi)



Par type d'émetteur (source : Amundi)



Par pays (source : Amundi)



## OBLIGATAIRE ■

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	27/11/2024
Date de la première VL	27/11/2024
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR001400SDQ1
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25%
Clôture fiscale	Mars

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	RIC Reuters
Euronext Paris	-	EUR	-	ISRD FP	ISRD.PA

## Contact

## Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

## Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

## Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

## Contact Amundi

**Amundi ETF**  
90 bd Pasteur  
CS 21564  
75 730 Paris Cedex 15 - France  
**Hotline :** +33 (0)1 76 32 47 74  
info-ett@amundi.com

## OBLIGATAIRE ■

**Fournisseurs d'indices**

« Bloomberg® » et les indices de Bloomberg énumérés dans le présent document (les « Indices ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur de l'indice (collectivement, « Bloomberg »), et ont été autorisés pour une utilisation à certaines fins par le distributeur des présentes (le « Licencié »). Les produits financiers mentionnés dans le présent document (les « Produits ») ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Bloomberg. Bloomberg ne fait aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou aux contreparties des Produits ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres ou des marchandises en général ou dans le Produit en particulier. La seule relation de Bloomberg avec le Licencié est la licence de certaines marques de commerce, noms commerciaux et marques de service et des indices, qui sont déterminés, composés et calculés par BISL sans égard au Licencié ou aux Produits. Bloomberg n'a aucune obligation de prendre en considération les besoins du Licencié ou des propriétaires des Produits dans la détermination, la composition ou le calcul des Indices. Bloomberg n'est pas responsable et n'a pas participé à la détermination du moment, du prix ou des quantités des Produits à émettre. Bloomberg n'a aucune obligation ou responsabilité, y compris, sans s'y limiter, envers les clients des Produits, en relation avec l'administration, la commercialisation ou le commerce des Produits. BLOOMBERG NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT LIÉES ET N'EST PAS RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS OU INTERRUPTIONS QUI S'Y TROUVENT. BLOOMBERG N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS À OBTENIR PAR LE TITULAIRE DE LA LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DU PRODUIT OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DES INDICES OU DE TOUTE DONNÉE S'Y RAPPORANT. BLOOMBERG N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES OU TOUTE DONNÉE S'Y RAPPORANT. SANS LIMITER AUCUN DES ÉLÉMENTS PRÉCÉDENTS, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLOOMBERG, SES CONCÉDANTS DE LICENCE, ET SES ET LEURS EMPLOYÉS, ENTREPRENEURS, AGENTS, FOURNISSEURS ET VENDEURS RESPECTIFS N'AURONT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE OU DOMMAGE - QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, CONSÉQUENT, ACCESSOIRE, PUNITIF OU AUTRE - RÉSULTANT DU PRODUIT OU DES INDICES OU TOUTE DONNÉE OU VALEUR S'Y RAPPORANT, QU'ILS DÉCOULENT DE LEUR NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE MANIÈRE, MÊME S'ILS SONT INFORMÉS DE LEUR POSSIBILITÉ.

**Avertissement**

Amundi Label ISR Credit USD UCITS ETF (le « Fonds ») est un Fonds Commun de Placement agréé par l'AMF. Il fait l'objet d'un Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus approuvé par l'AMF. Le DICI du Fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du Fonds (DICI, prospectus, rapport annuel et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès d'Amundi et sur le site Internet [amundiETF.com](http://amundiETF.com). Le Fonds ne comporte pas de garantie en capital. Il est ainsi possible que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué, notamment du fait d'une baisse de valeur de l'indice de référence. La souscription dans les OPC peut présenter des risques. Le profil de risques du Fonds est détaillé dans le prospectus complet, l'investisseur intéressé est invité à s'y référer. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de sa richesse, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du Fonds. Tout investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers ou comptables) avant toute acquisition de parts du Fonds. Uniquement pour les fonds SFDR 8 et SFDR 9 Veuillez noter que ce fonds est géré de manière passive et réplique un indice sous-jacent dont la méthodologie vise à fournir une large exposition au marché sans appliquer d'exclusions ou d'intégration ESG. Par conséquent, vous pouvez être exposé à des titres susceptibles d'être impliqués dans de sérieuses controverses, comportant des risques ou ayant un impact négatif sur les facteurs de durabilité. Veuillez-vous référer à la documentation juridique et à la méthodologie de l'indice pour plus de détails. Si vous souhaitez envisager une alternative ESG, vous trouverez un large éventail d'options dans notre gamme d'investissement responsable.

## OBLIGATAIRE ■

Certaines informations © 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission. Bien que les fournisseurs d'informations d'Amundi, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations (les «Informations») auprès de sources qu'elles jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit ni l'originalité, l'exactitude et / ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et déclinent expressément toutes les garanties expresses ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composante de tout instrument financier, produit ou indice. De plus, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne sera tenue responsable des erreurs ou omissions en relation avec les données contenues dans le présent document, ni de toute responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris les profits perdus), même en cas de notification de la possibilité de tels dommages.

## Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG**

100% BLOOMBERG US CORPORATE INVESTMENT GRADE

**Répartition du portefeuille par notation ESG<sup>1</sup>**



**Scores et Notes ESG**

	Portefeuille	Indice
E Score	0,23	-0,05
S Score	-0,25	-0,51
G Score	0,12	-0,22
Score ESG moyen	0,07	-0,31
Note ESG moyenne	D	D

**Couverture de l'analyse ESG<sup>1</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	387
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

**Label ISR**



**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

MorningstarSustainabilityRatingDate :  
31/03/2026

<sup>1</sup> Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

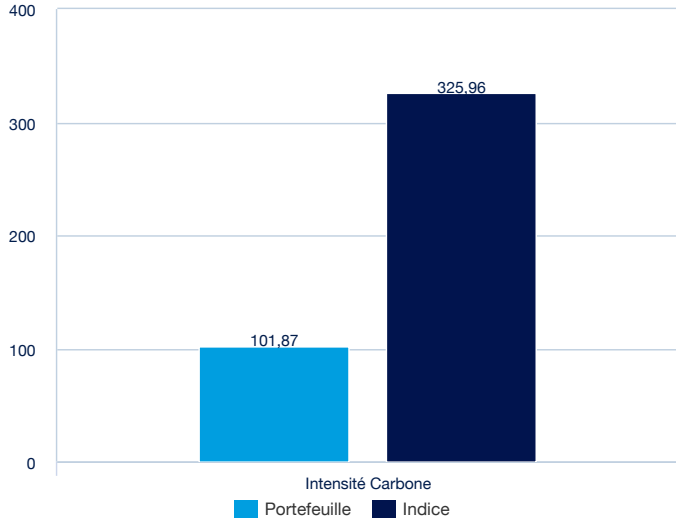
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

OBLIGATAIRE ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

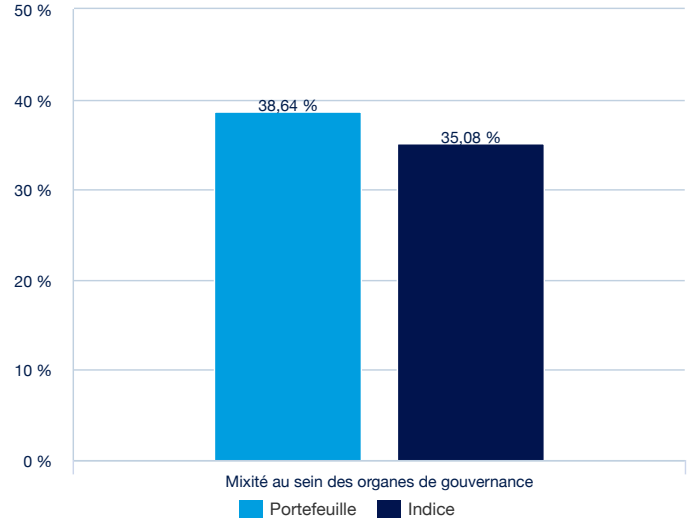
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus  
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 97,81%

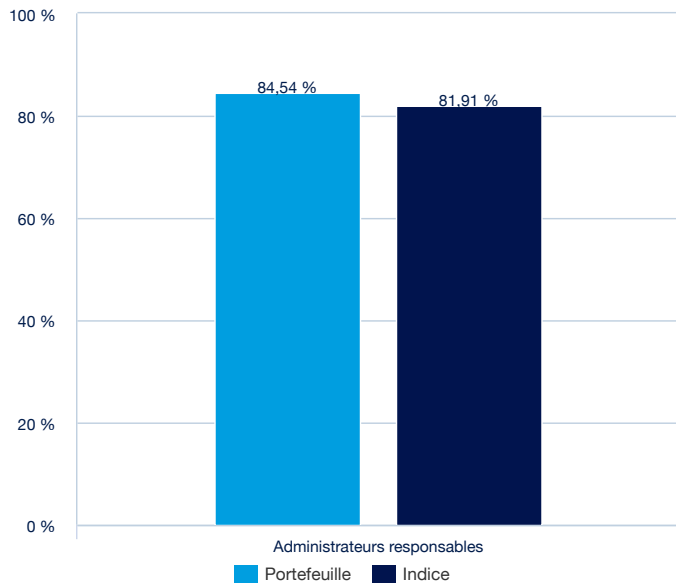
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres  
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

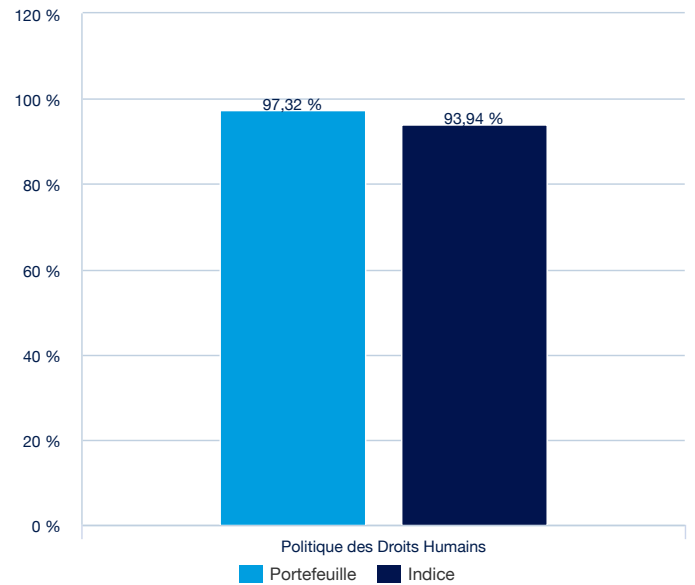
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 98,92%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,38% 96,85%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,11% 97,49%

OBLIGATAIRE ■

## Sources et définitions

**Intensité carbone** : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

**Mixité au sein des organes de gouvernance** : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

**Indépendance du Conseil d'Administration** : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**Respect des Droits Humains** : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.